

Une leçon d'équitation

Autor(en): **Croisier, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la prononciation patoise et primitive, qu'on retrouve l'étymologie de la plupart de nos noms locaux, que les savants vont quelquefois chercher à grande peine dans les langues d'Homère et de Cicéron.

L. REYMOND.

Une leçon d'équitation.

Episode d'une revue à Morges.

C'était au temps des fusils lisses,
Deux brillants cavaliers, gloires de nos milices.
Commandaient la revue. On était au repos
Et des groupes joyeux entouraient les faisceaux.
Le soleil était chaud et sous le ciel superbe,
Nos troupiers fatigués se délassaient sur l'herbe;
Tandis que les mamans, les femmes ou les sœurs
Ouvraient joyeusement les paniers aux douceurs !

Suivons nos officiers qui trottent côte à côte
Et s'en vont demander au généreux La Côte,
A cet ami si doux qu'en Vaudois nous aimons,
La force, la vigueur, qui manque à leurs poulains.
L'un était commandant et l'autre était tout franges;
Le premier, homme noir, aux sourires étranges,
Dont la moustache était comme des fils d'acier,
Me parut en ce jour le type du guerrier.
Le major, blond, bien fait et grand de stature
Avait le regard fier et portait le front haut,
Il conduisait si bien sa fougueuse monture
Que chacun l'admirait et disait : Qu'il est beau !
Tout mouillés de sueur, tout couverts de poussière,
Nos cavaliers font halte et mettent pied à terre.
Ils entrent au stand et laissent leurs chevaux
Blancs d'écume piaffer, gardés par deux prévôts.
Vingt minutes après ils sortent l'œil en flamme
Restaurés. Le major mettait toute son âme
A clairement prouver à son supérieur
Qu'un parfait écuyer qui monte sans frayer
Doit avoir le corps droit et d'aplomb sur la selle....
Oh ! je vous laisse bien votre mode nouvelle,
Reprit le commandant ; pour moi je la combats
Et je veux en cela éviter, des soldats
L'aspect de pieux plantés que l'école allemande
Voudrait nous octroyer. Or, je vous le demande,
Quoi de plus dégagé, quoi de plus gracieux,
Que de suivre du corps les pas capricieux
D'un cheval bien dressé ? S'incliner en cadence
N'est-ce pas là, major, la suprême élégance ?
Un officier surtout, quand le coursier bondit
Doit conserver son corps sagement arrondi :
Cela donne cet air d'assurance parfaite
Qui pour le chef est tout.

Le son de la trompette
Jetant aux peupliers un rappel éclatant,
Les rires des buveurs et le tambour battant,
Firent que je n'en pus entendre davantage
Et connaître en dernier ressort,
Qui, du noir commandant, ou bien du blond major
Avait remporté l'avantage.

J'avais quinze ans alors et je puis bien vous dire
De ce grave débat, ce qui m'en est resté :
C'est que le commandant à l'étrange sourire
Avait un très grand tort : celui d'être voûté.
Thermes de Lessus, février 1869. L. CROISIER.

Coumin on étranlié les baûx.

Tot lou mondou cognai lou bon veladzou io les
bordza interrants les taupés et les mulots tot vis por
les punir dé lau ravádoûs. Les pâyans dé sti ve-
ladzou sant ti tant por lau borsa, que rein ne chau

dé lau mésons qué la fougare, et se n'avant pas
poire de s'étoffa, ye boutzérans oncora lou perte dé
la tzenena.

Portant, les dzouvenés dzens se décidant dé féré
onna fita ; mâ gâre les aragnés, in trovérans dais bin
villiés. Cen que inquiétavé lou mé noutré bounés
dzens, l'iré onna tiéta d'herba que cressâ chu la
corniche dé la tô dé l'église, à veint pi dé hiaut, et
por la bounna façon, ye failliai féré disparétré la
tiéta, mâ coumeint ?

Je sé trauvé pertôt dai malins coo per lou mon-
dou ; d'apri la proposechon dau Syndiquou, lou
Conset-generat décidé : que les sougniaux audrant
mettré duvé cordés vers les lliotzés, épu lés étatz
au cou dau baû dé coumon ; lou quetalla tanquié
à la corniche, metzi l'herba et lou vailé réparti !

Je failliai bin dau mondou car lou bolet l'iré pé-
sant, mâ si trova prau mondou dé bouna volonta
por quetalla lou bolet, l'afféré martza bin on mo-
meint, car lou Syndicou criavé tot dzoiau : vouaiti
va ! lou bau comment cen l'ai va, ye traî dza la lan-
gua, du tot lien d'au tant que l'é benése !

L'hussier répond, ah ! c'est que ye chen dza
l'herba ; mâ vouaidé-vo ? ye là dai compliments, n'a
pas prau fan ; rédequetala-lou, quand l'arait fan
nous lou réquetalérint.

Dinche fut de, dinche fut fé ; lou vailé réparti per
lou plian pi ! mâ ! oh ! malheur ! lou baû l'iré bâ,
peindeint que créiant que lou baû traisa la lengua
por aspira l'herba, ye l'étranliavant, tot bounna-
ment.

La fita fut rinvouia, et noutré zavarou régrètant
adi lau bolet, à se bin qué l'herba que l'a fallu
laissi chu la corniche dé la tô. A. C.-D.

A propos du passage du Simplon, voici ce qu'on
lit dans le *Monde illustré* de Paris :

« Sous le régime de la voie terrestre, l'inconvé-
nient de ces barrières (les Alpes) se faisait moins
ressentir que le nouveau régime des voies ferrées.
Les trois passages ouverts sur le Mont-Cenis, qui
réunit l'Italie à la France, au centre le Simplon, et
à l'Est, vers la Prusse, le Lukmanier, suffiraient au
besoin des relations, etc. »

Le Lukmanier vers la Prusse ! Décidément rien
n'est impossible à ces journalistes parisiens. Sous
leur plume magique, les fleuves changent de cours
et les montagnes sont déplacées comme par enchan-
tement. On se dirait au temps de Gargantua.

Les chercheurs de trésors.

II.

Huit jours plus tard, on vit arriver au village une troupe
de cavaliers envoyés à la recherche des deux pèlerins. Ces
cavaliers ayant appris qu'ils étaient morts tous deux, racon-
tèrent aux paysans que le plus jeune des pèlerins, celui qui
était mort dans l'ermitage, était ni plus ni moins la fille d'un
des comtes les plus riches du pays. Ses parents ayant voulu
la contraindre à épouser un seigneur qu'elle n'aimait point,
elle avait pris la fuite avec un chevalier, peu fortuné il est
vrai, mais pour lequel elle avait la plus tendre inclination.

Ici finit l'histoire. Nous avons tous prêté l'oreille au récit
du bouslanier. Il fit, sur les quatre joueurs dont j'ai parlé, une